

EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES  
MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

**Congo**

Rome, 2014

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (<http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf>). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

## TABLE OF CONTENTS

Rédaction du rapport et personne de référence.....	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	6
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	19
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé? .....	26
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	42
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques? .....	50
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	55
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes? .....	58
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année? .....	61
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit? .....	65
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ? .....	66
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières? .....	68
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps? .....	69
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national? .....	72
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé? .....	74
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales? .....	76
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment? .....	77
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien? .....	80
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé? .....	82
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier? .....	88
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)? .....	90
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière? .....	91

## Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
OUISSIKA Chérubins Brice	CNIAF/MEFDD	ocherubin@yahoo.fr	tous ensemble
Jean-Claude BANZOUZI	CNIAF/MEFDD	kinatimasa@yahoo.fr	tous ensemble
Patrice GOUALA	CNIAF/MEFDD	pgouala@yahoo.fr	tous ensemble
Dabney MATOKO KOUEDIATOUKA	CNIAF/MEFDD	mat_neyss@yahoo.fr	tous ensemble
Léon Joseph SAMBA	MEFDD/DGEF	Sajoleo2003@yahoo.fr	tous ensemble

### Introduction

S'il vous plait placez un texte d'introduction sur le contenu de ce rapport

La République du Congo, qui couvre une superficie de 342.000 km<sup>2</sup> est située à cheval sur l'équateur. Son climat est de type Guinéen forestier (chaud et humide), avec une température moyenne annuelle de 25°C et une pluviométrie abondante. La population (CNSEE -1994) est estimée à environ **3.000.000** habitants. Près de 60% de cette population est concentré dans les quatre principales villes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi).

La couverture forestière qui couvre près de 65% du territoire national est surtout présente dans le Nord Congo et le Sud Ouest. La savane se retrouve essentiellement dans le Centre et le Sud Est du pays. Les précipitations, bien réparties sur l'ensemble du territoire, varient entre 1200 et 1800 mm. Le relief, est très varié avec des zones basses et plates (plaines côtières du Kouilou, plateaux des cataractes, vallée du Niari) et des zones montagneuses de moyenne altitude dans le Sud-ouest du pays et des plateaux et quelques hautes collines au Centre du pays. Le Nord Congo est constitué par une vaste plaine en partie marécageuse et encadrée par des plateaux et des collines. Le réseau hydrologique très dense est composé de cinq bassins dont deux de grande importance : le bassin du fleuve Congo et le bassin du fleuve Kouilou. Les sols sont en majorité ferrallitiques. La production forestière a dépassé le seuil de 1.500.000 m<sup>3</sup> en 2000. Les autres prélèvements des produits forestiers portent sur le bois-énergie et les produits forestiers ligneux et non ligneux de consommation courante (gaullettes, bambous, champignons, chenilles, escargot, produits pharmaceutiques, etc.).

La loi 16-2000 du 20 Novembre 2000, portant code forestier en République du Congo, fonde la gestion durable des forêts sur la base de l'aménagement des écosystèmes forestiers. Elle vient consolider la politique forestière qui vise entre autre à :

- améliorer les connaissances des écosystèmes forestiers et promouvoir leur aménagement, en prenant en compte, non seulement le bois, mais également les autres produits forestiers ;
- promouvoir la conservation des écosystèmes forestiers et notamment la faune, à travers la création et l'aménagement des aires protégées ;
- promouvoir le développement du tourisme cynégétique et de vision ;
- transformer localement la quasi-totalité de la production grumière et diversifier la valorisation des produits de bois, notamment par l'implantation des industries à haut rendement matière ;

- promouvoir l'artisanat du bois ;
- développer la sylviculture en forêt dense (enrichissement des forêts dégradées et conduite des jeunes peuplements) et en savane (intensification des plantations industrielles et promotion des plantations villageoises) ;
- assurer la conservation des ressources en eau dans les concessions forestières ;
- renforcer les capacités nationales, notamment de l'administration des Eaux et Forêts en moyens humains et en équipement ;
- développer la coopération sous-régionale, régionale et internationale.

Le territoire national est divisé en secteur, les secteurs en zones, et les zones en unités forestières d'aménagement (UFA). Le processus d'élaboration des plans d'aménagement des concessions forestières et des aires protégées va placer le Congo dans le groupe de tête des superficies forestières aménagées par tête d'habitant. Les ressources forestières indispensables à la vie des populations contribuent pour une bonne part au développement économique, social et culturel de la République du Congo. La présente mise à jour, a permis d'actualiser et regrouper les données sur l'évaluation des ressources forestières nationales.

Dans le cadre de l'élaboration du rapport FRA-Congo 2015 amorcé et finalisé dans la période allant de Mars 2013 à Mars 2014, les données nationales de 2015 ont été obtenues par prévision. La prévision étant bien entendu l'action d'extrapoler des valeurs à une date postérieures. Ainsi pour les données de 2010, les extrapolations linéaires réalisées au moyen du logiciel « Microsoft Excel 2007 » ont été faites sur la base de trois années de référence à savoir: l'année 2011, l'année 2012 et l'année 2013.

étude de bureau?

**Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement**

étude de bureau?

no

# 1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

## 1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
... dont dotées de couvert d'arbres ( <i>sous-catégorie</i> )	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
... dont boisement ( <i>sous-catégorie</i> )	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
... dont expansion naturelle de la forêt ( <i>sous-catégorie</i> )	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
... dont par l'intervention humaine ( <i>sous-catégorie</i> )	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
... dont reboisement artificiel ( <i>sous-catégorie</i> )	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

## 1.2 Données nationales

### 1.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	CNIAF/MEFDD Imagerie satellitaire	Surfaces	2003-2004	Images traitées en 2004 par le projet OIBT PD 176/02 sous tutelle CNIAF

2	CNIAF/MEFDD Carte IGN au 1/100.000	Surfaces	1993	Données évaluées en 2004 par les services techniques du CNIAF
3	Service national de Reboisement (SNR), Société Eucalyptus du Congo (EFC), certains privés	surface	1990-2000-2005	Prévisions nationales 2008-2010 en matière de boisement/reboisement N.B : La variable « superficie des plantations » est liée à la source « SNR, EFC et autres » pour intégrer dans le FRA 2010 les prévisions de 2008 à 2010
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt dense sur terre ferme	Peuplement fermé avec des arbres et des arbustes atteignant diverses hauteurs. La présence des graminées sur le sol est quasi-absente. On note cependant la présence des plantes suffrutescentes et plus rarement des plantes herbacées non graminéennes à larges feuilles. Source : Classification de Yangambi (1956) et de l'UNESCO (1973)
Forêt dense inondée	Formation forestière sur des sols gorgés d'eau.
Forêt secondaire claire	Peuplement ouvert avec des arbres de petite et moyenne taille dont les cimes sont plus ou moins jointives. L'ensemble du couvert laisse largement filtrer la lumière. Au sol, les graminées sont peu abondant et peuvent être mélangées à d'autres plantes suffrutescentes ou herbacées.
Plantation forestière	Peuplement forestier établi par plantation d'arbres d'essences forestières.
Mangrove	Formation forestière en bordure des eaux marines, presque entièrement composée d'arbres et d'arbustes sclérophylles sempervirentes avec des racines échasses ou des pneumatophores.
Savane arborée	La savane est reconnue comme une formation herbeuse comportant un tapis de grandes herbes graminéennes. La savane arborée est constituée d'arbres et arbustes disséminés parmi le tapis graminéen.
Savane arbustive	La savane arbustive est uniquement constituée d'arbustes disséminés parmi le tapis graminéen.
Savane herbeuse	La savane herbeuse est exclusivement constituée de tapis graminéen. Les arbres et arbustes sont totalement absents.
Terres agricoles	Substrat destiné à la production des biens agricoles (plantes cultivées, élevage).
Eaux intérieures	Ensemble des eaux continentales qui ne font pas partie des systèmes marins (rivières, fleuves, lacs, etc.).

N/A	La classification végétale utilisée en République du Congo s'inspire encore de la classification de Yangambi (1956). Cette classification, améliorée en 1973 par le Comité permanent de l'UNESCO, est très largement appliquée dans de nombreux travaux de classification et de cartographie de la végétation, notamment ceux relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement des concessions forestières et des aires protégées.
Expansion de la forêt, reboisement.	En l'absence de classes nationales, celles de FRA 2010 sont utilisées. Elles sont les mêmes que celle du FRA2015, sauf que :
Reboisement	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres classifiées comme forêt.

## 1.2.3 Données de base

**La classification végétale utilisée en République du Congo s'inspire encore de la classification de Yangambi (1956). Cette classification, améliorée en 1973 par le Comité permanent de l'UNESCO, est très largement appliquée dans de nombreux travaux de classification et de cartographie de la végétation, notamment ceux relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement des concessions forestières et des aires protégées.**

*a)- Source carte IGN :*

Catégories	Surfaces
	2011 (en hectare)
<b>Forêt dense sur terre ferme</b>	<b>13 406 820</b>
<b>Forêt dense inondée</b>	<b>8 352 700</b>
<b>Forêt claire</b>	<b>587 460</b>
<b>Plantation forestière</b>	<b>73 500</b>
<b>Mangrove</b>	<b>30 000</b>
<b>Savane arborée/arbustive</b>	<b>10 028 700</b>
<b>Savane herbeuse/ Terres agricoles</b>	<b>1 712 500</b>
<b>Total des surfaces terrestres</b>	<b>34 191 680</b>



**Source : CNIAF sur base de la carte IGN de 1993**

***b)- Source images satellites :***

<b>Catégories</b>	<b>Surfaces 2012 (en hectare)</b>
<b>Forêt dense sur terre ferme</b>	<b>13 406 820</b>
<b>Forêt dense inondée</b>	<b>8 352 700</b>
<b>Forêt claire</b>	<b>587 460</b>
<b>Plantation forestière</b>	<b>73 500</b>
<b>Mangrove</b>	<b>30000</b>
<b>Savane arborée/arbustive</b>	<b>10 525 200</b>
<b>Savane herbeuse et terres agricoles</b>	<b>1 129 730</b>
<b>Total des surfaces terrestres</b>	<b>34105 410</b>

**Source : CNIAF sur base d'imagerie satellitaire de 2003-2004**

**Expansion de la forêt, reboisement**

<b>Catégories de FRA</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
	<b>Moyenne (ha/an)</b>	<b>Moyenne (ha/an)</b>	<b>Moyenne (ha/an)</b>
<b>Boisement (SNR, EFC et privés)</b>	<b>3 218</b>	<b>2 432</b>	<b>847</b>

<b>Reboisement (SNR)</b>	<b>4414</b>	<b>3151</b>	<b>9,5</b>
--------------------------	-------------	-------------	------------

**Sources** : Base de données SNR et EFC, 2008.

### 1.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 1.3.1 Ajustement

##### Superficie forestière

La superficie terrestre de la République du Congo selon FAOSTAT est de 34.150.000 hectares. Cette superficie est comprise entre les données cartographiques IGN (1993) et celles de l'imagerie satellitaire (2003-2004) estimées par le CNIAF suivant les sources utilisées. [La superficie globale incluant les eaux intérieures selon FAOSTAT est de 34.200.000 hectares].

Le calcul du facteur de calibrage a été fait comme suit :

Données nationales	Données de FAOSTAT	Facteur de calibrage
Carte IGN = 34.187.395 ha	34 150 000 ha	0,99890618
Imagerie satellite = 34.080.410 ha	34 150 000 ha	1,00204194

Les données calibrées se présentent comme suit :

*a)- Calibrage sur la base des données issues de la source carte IGN :*

<b>Catégories</b>	<b>Surfaces 2011 (en hectare)</b>	<b>Surfaces calibrées 2011 (en hectare)</b>
<b>Forêt dense sur terre ferme</b>	<b>13 406 820</b>	<b>13392155</b>
<b>Forêt dense inondée</b>	<b>8 352700</b>	<b>8343564</b>
<b>Forêt claire</b>	<b>587460</b>	<b>586817</b>
<b>Plantation forestière</b>	<b>73500</b>	<b>73420</b>
<b>Mangrove</b>	<b>30 000</b>	<b>29967</b>
<b>Savane arborée/arbustive</b>	<b>10 028 700</b>	<b>10017730</b>
<b>Savane herbeuse/terre agricoles</b>	<b>1712 500</b>	<b>1710627</b>
<b>Total des surfaces terrestres</b>	<b>34191 680</b>	<b>34154280</b>

**Source** : CNIAF sur base de carte IGN de 1993

*b)- Calibrage sur la base des données issues de la source images satellites :*

<b>Catégories</b>	<b>Surfaces 2012 (en hectare)</b>	<b>Surfaces calibrées 2012 (en hectare)</b>
<b>Forêt dense sur terre ferme</b>	<b>13 406 820</b>	<b>13434196</b>

<b>Forêt dense inondée</b>	<b>8 352 700</b>	<b>8369756</b>
<b>Forêt claire</b>	<b>587 460</b>	<b>588660</b>
<b>Plantation forestière</b>	<b>73 500</b>	<b>73650</b>
<b>Mangrove</b>	<b>30000</b>	<b>30061</b>
<b>Savane arborée/arbustive</b>	<b>10 525 200</b>	<b>10546692</b>
<b>Savane herbeuse / terres agricoles</b>	<b>1 129 730</b>	<b>1132037</b>
<b>Total des surfaces terrestres</b>	<b>34105 410</b>	<b>34175051</b>

**Source** : CNIAF sur base d'imagerie satellitaire de 2003-2004

**Expansion de la forêt, reboisement**

**Il n'y a pas eu de calibrage.**

### 1.3.2 Estimation et prévision

#### **Superficie forestière**

**a)- Pour les estimations de 1990, 2000 et 2005 :**

**Pour FRA 2005, les données issues du traitement des cartes ING différaient de 106.985 hectares des données issues du traitement des images satellites. Vu l'ancienneté des cartes IGN produites à partir des photographies aériennes anciennes des années 1980-1981, et pour des raisons de fiabilité des données, le choix de l'équipe FRA Congo a été porté sur les données de la source « Imagerie satellitaire » beaucoup plus récentes, traitées avec des outils très modernes (SIG et télédétection). De plus, la comparaison directe entre ces deux sources aboutirait à une augmentation de la superficie forestière d'environ 9000 ha/an, ce qui n'aurait pas été réaliste au vue de la situation forestière au Congo.**

**Les données de cet inventaire ont été reconduites sans changement pour l'année 2005, et réajustées par estimation pour 2000 et 1990, sur la base du taux de régression retenu pour le couvert forestier au Congo (17.000 hectares par an), selon FRA 2000. Au vu des réalités écologiques nationales, il a été estimé pour cette période que le taux de variation de la catégorie « Autres terres boisées » correspond à 40% du taux calculé pour la catégorie « Forêt », à savoir 6.800 hectares par an.**

**La variation du couvert forestier de FRA 2000 s'appuie sur les références bibliographiques suivantes :**

**Année de référence: 1980 : FAO. 1981. Projet d'évaluation des ressources forestières tropicales (dans le cadre du GEMS). Les ressources forestières de l'Afrique tropicale. Deuxième partie ; Résumés par pays. FAO.**

**Année de référence: 1999 : Nkeoua G., Boundzanga G.C . 1999. Evaluation des ressources forestières du Congo. Projet GCP/INT/679/EC - EC-FAO Partnership (1998-2000).**

**Les estimations ont été calculées par extrapolation linéaire de l'année 1980 et 1999, jusqu'à l'année 2000 après reclassement des classes nationales (voir paragraphe suivant).**

**b)- Pour les estimations de 2015 :**

**Pour FRA 2015, les données s'appuient également sur les références de la source « imagerie satellitaire ».**

<b>Catégories de FRA</b>	<b>Superficie 2010 (ha)</b>	<b>Superficie 2011 (ha)</b>	<b>Superficie 2012 (ha)</b>	<b>Superficie 2015 (ha)</b>
<b>Forêts</b>	<b>22 410 682</b>	<b>22 420 480</b>	<b>22 496 323</b>	<b>22 334 333</b>
<b>Autres terres boisées</b>	<b>10 512 692</b>		<b>10 546 692</b>	<b>10 479 692</b>

**Les données de 2015 ont été obtenues par extrapolation linéaire des valeurs issues des années : 1990 ; 2000 et 2005. En effet, L'équipe FRA Congo a utilisé le même taux de régression retenu pour le couvert forestier au Congo que pour les précédentes évaluations (17.000 hectares par an pour les forêts et 6.800 hectares pour les ATB). Aux résultats de 2010, il a été ajouté les prévisions nationales de 2008 à 2010 en matière de boisement/reboisement établies à 24.411 hectares (SNR : 9.000 hectares, EFC : 12.000 hectares et privés : 3.411 hectares).**

**Expansion de la forêt, reboisement**

**Les données ont été estimées à partir des statistiques quinquennales allant de :**

- 1988 à 1992 pour l'année 1990 ;
- 1998 à 2002 pour l'année 2000 ;
- 2003 à 2007 pour l'année 2005.

*Pour le SNR, il a été considéré les prévisions du SNR et celles de la Journée Nationale de l'arbre.*

### 1.3.3 Reclassement

#### Superficie forestière

Pour le reclassement, le pourcentage de classe nationale appartenant à la catégorie de FRA se présente comme suit :

*a)- Reclassement sur la base des données issues de la source carte IGN :*

Utilisation des terres nationales	Pourcentage de classe nationale appartenant à la classe FRA			
	Forêts	Autres terres boisées	Autres terres	Eaux intérieures
<b>Classes 1993 (Source carte IGN)</b>				
<b>Pourcentage</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
Forêt dense sur terre ferme	100	-	-	-
Forêt dense inondée	100	-	-	-
Forêt claire	100	-	-	-
Savane arborée/ arbustive	-	100	-	-
Plantations	100		-	-
Mangrove	100	-	-	-

Savane herbeuse	-	-	100	-
Zones agricoles et autres	-	-	100	-

Toutes les plantations de savanes sont rentrées dans la catégorie « forêt » de FRA. Elles répondent toutes aux critères de superficie (> à 0,5 ha), de hauteur des arbres (> à 5 m) et de taux de couverture du sol (> à 10%).

*b)- Reclassement sur la base des données issues de la source images satellites :*

Utilisation des terres nationales	Pourcentage de classe nationale appartenant à la classe FRA			
	Classes 2004 (source images satellite)	Forêts	Autres terres boisées	Autres terres
Pourcentage	%	%	%	%
Forêt dense sur terre ferme	100	-	-	-
Forêt dense inondée	100	-	-	-
Forêt claire	100	-	-	-
Savane arborée/ arbustive	-	100	-	-
Plantations	100	-	-	-
Savane herbeuse et terres agricoles	-	-	100	-
Mangrove	100	-	-	-

Toutes les plantations de savanes sont rentrées dans la catégorie « forêt » de FRA. Elles répondent toutes aux critères de superficie (> à 0,5 ha), de hauteur des arbres (> à 5 m) et de taux de couverture du sol (> à 10%).

## Expansion de la forêt, reboisement

Il n'y a pas eu de reclassement.

### 1.4 Données

Tableau 1a










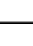


Categories		Area (000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt	22726	22556	22471	22411	22334
	Autres terres boisées	10649	10581	10547	10513	10479
	Autres terres	775	1013	1132	1226	1337
	... dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Eaux intérieures	50	50	50	50	50
	TOTAL	34200.00	34200.00	34200.00	34200.00	34200.00

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015		Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an) <sup>1</sup>				... dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)			
		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
	Expansion de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont boisement	3.218	2.432	0.847	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont expansion naturelle de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Déforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont due à l'intervention humaine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Reboisement	0.014	0.235	0.066	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont reboisement artificiel	0.014	0.235	0.066	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 2	Tier 1



Autres terres boisées (ATB)	Tier 2	Tier 1
Expansion de la forêt	Tier 1	Tier 1
Déforestation	N/A	N/A
Reboisement	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt</li> <li>• Autres terres boisées</li> <li>• Afforestation</li> <li>• Reboisement</li> <li>• Expansion de la forêt</li> <li>• Déforestation</li> </ul>	<p><b>Niveau 3</b> : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à # 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible <b>Niveau 2</b> : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à &gt;10 ans) <b>Niveau 1</b> : Autre</p>	<p><b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre</p>

## 1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	La définition sus mentionnée est bel et bien en adéquation avec les données du tableau du point 1.4 ci-dessus.	Les forêts prises en compte intègrent bien les critères de superficie (> à 0,5 hectare) de hauteur des arbres (> à 5 mètres) et de couvert arboré (> à 10%). Les terres à vocation agricole ou urbaine prédominantes ne sont pas prises en compte.
Autres terres boisées (ATB)	La définition sus mentionnée est bel et bien en adéquation avec les données du tableau 1 ci-dessus.	Les terres pris en compte intègrent bien les critères de superficie (> à 0,50 hectares), de hauteur des arbres (> à 5 mètres) et de couvert arboré (5-10%). Les terres à vocation agricole ou urbaine prédominantes ne sont pas prises en compte.
Autres terres	La définition sus mentionnée est bel et bien en adéquation avec les données du tableau 1 ci-dessus.	Cette catégorie n'a pas pris en compte les terres qui entrent dans la catégorie "forêt" ou "autres terres boisées".
Autres terres dotées de couvert d'arbres	La définition de cette catégorie est bien précise. Mais au stade actuel n'a pas bien distinct bel et bien en adéquation avec les données du tableau 1 ci-dessus.	La base de données actuelle ne permet pas de différencier de façon précise cette catégorie.
Eaux intérieures	La définition sus mentionnée est bel et bien en adéquation avec les données du tableau 1 ci-dessus.	Toutes les eaux intérieures du pays ont été prises en compte.
Expansion de la forêt	N/A	N/A
Déforestation	N/A	N/A

Reboisement	N/A	N/A
-------------	-----	-----

**Autres commentaires généraux au tableau**

Comme indiqué dans les commentaires formulées à la suite de l'interprétation des cartes IGN et images satellites, seules les données des images satellites beaucoup plus récentes et plus fiables ont été prises en compte dans l'estimation des données sur le couvert forestier. Les données de 2010 ont été obtenues par extrapolation linéaire des valeurs issues des années : 1990 ; 2000 et 2005 et ajustée avec le reboisement/boisement entre 2005 et 2010. Les données de l'inventaire forestier national ne pourraient être disponibles qu'à partir de l'année 2014. Cet inventaire ne porte pas sur des enquêtes par télédétection. Celles-ci ont été prévues dans le cadre du projet FORAF financé par l'Union Européenne en appui à l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale (OFAC). Elles seront disponibles dans les versions 2008 et 2010 du rapport sur l'état des forêts d'Afrique Centrale.

## 2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégorie	Définition
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
... dont d'espèces introduites ( <i>sous-catégorie</i> )	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
...dont naturalisée ( <i>sous-catégorie</i> )	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
...dont d'espèces introduites ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
... dont plantées ( <i>sous-catégorie</i> )	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.

### 2.2 Données nationales

#### 2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF/MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2008	N/A

2	Direction des Forêts (DF/MEF) et Cellules d'Aménagement	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2008	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	En l'absence de classes nationales, la classification et les définitions sont les mêmes que celles du FRA .
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

### 2.2.3 Données de base

Classes nationales	Superficie (hectares) en 1990		
	Forêts	Autres terres boisées	totaux
Primaire	7 480 734	0	7 480 734
Secondaire (Autre forêts naturellement régénérées)	14 990 844	10 887 797	25 878 641
Plantation de production	50 895	0	50 895
<b>TOTAL</b>	<b>22 522 473</b>	<b>10 887 797</b>	<b>33 410 270</b>

Source : CNIAF/DF (MEF)

La superficie des forêts du tableau ci-dessus correspond à celles des unités forestières d'aménagement (UFA) définies par les textes en vigueur. Elle prend en compte :

- les superficies encore intactes des forêts naturelles (forêt dense sur terre ferme, forêt dense inondée, forêt claire et mangrove), qui entrent dans la catégorie de « **forêt primaire** »;

- les superficies de forêts naturelles (forêt dense sur terre ferme, forêt dense inondée, forêt claire et mangrove) déjà parcourues par les activités humaines (exploitation forestière, exploitation agricole, etc.), qui entrent dans la catégorie de « **forêt secondaire** » ou « Autre forêts naturellement régénérées » ;
- et les plantations.

### Pour les plantations :

Catégories de FRA	2010	2011	2012
	Moyenne (ha/an)	Moyenne (ha/an)	Moyenne (ha/an)
Boisement (SNR, EFC et privés)			
Reboisement (SNR)	4414	3151	847

**Sources** : Base de données SNR et EFC, 2008.

## 2.3 Analyse et traitement des données nationales

### 2.3.1 Ajustement

Le calibrage a été fait sur la base des données 1990 du tableau T1. Le calcul du facteur de calibrage a donné les résultats suivants :

Données collectées	Données du tableau T1	Facteur de calibrage
Forêts = 22.522.473 ha	22 726 271 ha	1,00904865

Les données calibrées concernant la partie « forêt » pour 1990 sont les suivantes :

<b>Classes nationales</b>	<b>Superficie calibrées 1990 (ha) - Forêts</b>	<b>Ratios (%)</b>
Primaire	7 548 425	33,21
Secondaire (Autre forêts naturellement régénérées)	15 126 491	66,56
Plantation de production	51 356	0,23
<b>TOTAL</b>	<b>22 726 271</b>	<b>100,00</b>

### 2.3.2 Estimation et prévision

**Les données 1990 sont utilisées directement.**

**Estimations pour 2000 et 2005 :** Les pourcentages des catégories de « forêt primaire », de « forêt secondaire » ou « Autre forêts naturellement régénérées » et de « plantation de production » tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus, ont été appliqués aux superficies des catégories FRA résultant dans T1 pour les années 2000, 2005 et 2010.

<b>Catégories nationales</b>	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>
	<b>Forêts (ha)</b>	<b>Forêts (ha)</b>	<b>Forêts (ha)</b>	<b>Forêts (ha)</b>
Primaire	7 548 425	7 490 938	7 462 709	7 435 494
Secondaire	15 126 491	15 013 454	14 956 878	14 900 188
Plantation de production	51 356	51 879	51 684	75 000
<b>TOTAUX</b>	<b>22 726 271</b>	<b>22 556 271</b>	<b>22 471 271</b>	<b>22 410 682</b>

Du fait des prévisions de plantations 2009-2010 de 24.410.682 hectares, les proportions ont changé pour 2010 entre les différentes catégories. Les données de 2010 ont donc été obtenues par extrapolation linéaire des valeurs issues des années 2000 et 2005.

La forte différence observée dans la superficie des forêts plantées est donc due à ces plantations prévues.

### 2.3.3 Reclassement

La forêt « secondaire » qui découle de la modification de la forêt primaire, a été reclassée, selon la catégorie FRA, en « Autre forêts naturellement régénérées ». Toutes les zones primaires déjà parcourues par l'exploitation forestière et les autres activités humaines (agriculture notamment) sont soustraites des superficies de forêts primaires pour être versées comme superficies complémentaires de forêts secondaires.

## 2.4 Données

Tableau 2a




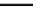
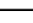

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt primaire	7548	7492	7464	7436	7407
	Autre forêt naturellement régénérée	15127	15013	14956	14900	14856
	... dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont naturalisée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Forêt plantée	51	51	51	75	71
	... dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		22726.00	22556.00	22471.00	22411.00	22334.00

Tableau 2b

Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)								
1990-2000			2000-2010			2010-2015		
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

Mangroves (Forêt et ATB)	N/A	N/A	5.01	5.002	N/A
... dont plantées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 1	Tier 1
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 1	Tier 1
Forêt plantée	Tier 1	Tier 1
Mangroves	Tier 1	Tier 1

### Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	<b>Niveau 3</b> : Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible <b>Niveau 2</b> : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) <b>Niveau 1</b> : Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire	Cette superficie prend en compte : les superficies encore intactes des forêts naturelles (forêt dense sur terre ferme, forêt dense inondée, forêt claire et mangrove).	-
Autres forêts naturellement régénérées	Cette superficie prend en compte les superficies déjà parcourues par les activités humaines (exploitation forestière, exploitation agricole, etc).	-
Forêt plantée	Cette catégorie prend en compte les peuplements mis en place pour la production du bois-énergie, du bois d'œuvre industriel, du bois pour la pâte à papier et les poteaux de ligne, etc.	L'effort national en matière de reboisement ne se limite particulièrement qu'aux travaux d'entretien des peuplements déjà mis en place. Cette démarche se justifie par les coûts élevés de mise en place et de suivi.
Mangroves	Les mangroves constituent des écosystèmes particuliers qui méritent des études appropriées pour mieux apprécier leur étendue et leur composition.	L'effet des nuages et l'insuffisance des missions de vérité terrain limitent la parfaite interprétation des images satellites (effet de nuages).



**Autres commentaires généraux au tableau**

Certaines catégorie FRA bien qu'existant à l'échelle nationale, n'ont pas encore fait l'objet d'études particulières pour en évaluer les superficies et le potentiel. C'est le cas des bambous. Les superficies forestières qui demeurent encore dans leur état primaire se retrouvent généralement dans les zones montagneuses, marécageuses et/ou inondées.

### 3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

#### 3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

#### 3.2 Données nationales

##### 3.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNI AF du MEF)	Matériel sur pied Matériel commercia-lisable Biomasse de la tige, biomasse aérienne et biomasse souterraine	2004 à 2009	Rapport des travaux d'inventaire forestier

2	Direction des Forêts (DF/MEF)	Matériel sur pied Matériel commercia-lisable Biomasse de la tige, biomasse aérienne et biomasse souterraine	2004 à 2009	Rapports des travaux d'inventaire forestier
3	Cellules d'Aménagement des sociétés forestières	Matériel sur pied Matériel commercia-lisable Biomasse de la tige, biomasse aérienne et biomasse souterraine	2004 à 2009	Rapports des travaux d'inventaire forestier
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Matériel sur pied	La classification et les définitions sont les mêmes que celles du FRA. Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Biomasse	La classification et les définitions sont les mêmes que celles du FRA .
Stock de carbone	La classification et les définitions sont les mêmes que celles du FRA sauf que dans le cas suivant.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifique indiquée par le pays et appliquée de façon cohérente à travers toutes les séries chronologiques.

### 3.2.3 Données de base

<b>Matériel sur pied</b>			
<b>Matériel brut sur pied</b>			
Catégories	Superficie estimée 2010 (ha)	Volume/ha (mc/ha)	Volume total (mc)
Forêt dense sur terre ferme	13 397 973	213,61	<b>2 861 941 013</b>
Forêt dense inondée	8 347 188	192,25	<b>1 604 746 893</b>
Forêt claire	587 072	106,81	<b>62 705 160</b>

Plantation forestière	73 452	120,00	<b>8 814 240</b>
Mangrove	4 997	96,13	<b>480 362</b>
Savane arborée/ arbustive	10 512 692	45,53	<b>478 642 867</b>
Savane herbeuse / terres agricoles	1 226 626	0,00	<b>0</b>
<b>Total des surfaces terrestres</b>	<b>34 150 000</b>		<b>5 017 330 534</b>

Sources : CNIAF/MEF -2009

Après reclassement et calibrage (voir le chapitre 1 pour le reclassement des différentes classes nationales de végétation), nous obtenons les données suivantes :

<b>Données de base</b>	<b>Forêts</b>	<b>Autres terres boisées</b>	<b>Total Forêts et Autres Terres Boisées</b>
Superficie (hectares)	22 410 682	10 512 692	<b>32 923 374</b>
Volume brut sur pied (mc)	4 538 687 667	478 642 867	5 017 330 534
Volume moyenne (m3/ha)	202,52	45,53	

Le potentiel de matériel brut sur pied sus-indiqué est constitué à partir des arbres de diamètre supérieur ou égal à 20 cm. Cette collecte a été rendue possible grâce aux données disponibles des inventaires forestiers des dix dernières années. Ce potentiel a été établi sur la base des volumes moyens (m3/ha) des UFA :

- UFA Ngombé : 118,90 m3/ha pour les 157 essences aménagées retenues dans le cadre du plan d'aménagement de la dite UFA ;
- UFA Kabo : 222 m3/ha pour les 250 essences inventoriées dans le cadre du plan d'aménagement de la dite UFA ;
- UFA Pokola : 185 m3/ha pour les 2110 essences inventoriées dans le cadre du plan d'aménagement de la dite UFA ;
- UFA Lopola : 169,76 m3/ha pour les 141 essences aménagées retenues dans le cadre du plan d'aménagement de la dite UFA ;
- Autres UFA : 190 à 230 m3/ha pour la gamme des essences inventoriées dans le cadre des travaux d'inventaire de reconnaissance.
- 
- **La liste des dix (10) principales essences les plus répandues** (en termes de densité à l'hectare) se présente comme suit :
-

Rang	Nom pilote ou commercial	Nom scientifique	Famille	Densité (mc/ha)
1°-	Sapelli	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Méliaceae	8,62
2°-	Limba	<i>Terminalia superba</i>	Combrétaceae	7,01
3°-	Niové	<i>S taudtia spitata</i>	Myristicaceae	4,16
4°-	Tali	<i>Erythrophleum ivorense</i>	Césalpinaceae	3,50
5°-	Ayous	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Sterculiaceae	3,08
6°-	Kossipo	<i>Entandrophragma candollei</i>	Méliaceae	2,85
7°-	Padouk	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	Papilionaceae	2,31
8°-	Azobé	<i>Lophira alata</i>	Mimosaceae	1,95
9°-	Iroko	<i>Millettia excelsa</i>	Moraceae	1,83
10°-	Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>	Méliaceae	1,43

**Source : CNIAF /MEF 2009**

- 
- En 1990, 2000 et 2005, sur la base de ces données nationales, le volume brut total du matériel sur pied des dix (10) principales essences les plus répandues des forêts congolaises se présente comme suit :
- 

Nom pilote ou commercial	Densité (mc/ha)	1990		2000		2005	
		Superficie (ha)	Matériel sur pied (mc)	Superficie (ha)	Matériel sur pied (mc)	Superficie (ha)	Matériel sur pied (mc)
Sapelli	8,62	22.726.271	195.900.456	22.556.271	194.435.056	22.471.271	193.702.356

			159.311.160				
Limba	7,01	22.726.271		22.556.271	158.119.460	22.471.271	157.523.610
Niové	4,16	22.726.271	94.541.287	22.556.271	93.834.087	22.471.271	93.480.487
Tali	3,50	22.726.271	79.541.949	22.556.271	78.946.949	22.471.271	78.649.449
Ayous	3,08	22.726.271	69.996.915	22.556.271	69.473.315	22.471.271	69.211.515
Kossipo	2,85	22.726.271	64.769.872	22.556.271	64.285.372	22.471.271	64.043.122
Padouk	2,31	22.726.271	52.497.686	22.556.271	52.104.986	22.471.271	51.908.636
Azobé	1,95	22.726.271	44.316.228	22.556.271	43.984.728	22.471.271	43.818.978
Iroko	1,83	22.726.271	41.589.076	22.556.271	41.277.976	22.471.271	41.122.426
Sipo	1,43	22.726.271	32.498.568	22.556.271	32.255.468	22.471.271	32.133.918

•

### Biomasse

Les résultats des tableaux concernant les matériel sur pied ont été utilisés comme données de base pour ce chapitre.

**N.B** : Il convient de rappeler que dans le souci de garder la cohérence avec l'approche des calculs de la biomasse utilisée pour l'obtention des données de FRA 2010, il a été valorisé la méthode décrite dans les lignes directrices de FRA 2010. Ainsi :

- **B biomasse au-dessus du sol** (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m<sup>3</sup>) x BCEF

Avec BCEF pour les forêts (Facteur de conversion et d'expansion de la biomasse) = 1,3 tonnes/m<sup>3</sup> car le volume à l'hectare est d'environ 200 m<sup>3</sup>/ha.

Avec BCEF pour les Autres terres boisées (Facteur de conversion et d'expansion de la biomasse) = 2,05 tonnes/m<sup>3</sup> car le volume à l'hectare est d'environ 45m<sup>3</sup>/ha.

- Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse au-dessus du sol (tonnes) x Ratio (racine/tige)

Ratio (racine/tige) = 0,24 pour les forêts tropicales humides décidues dont la biomasse aérienne est supérieure à 125 tonnes/ha selon l'annexe 5.3 des directives de la FAO).

Le ratio est de 0,20 pour les autres terres boisées (biomasse aérienne à l'hectare < 125 tonnes/ha)

- Biomasse de bois mort (tonnes) : aucune donnée nationale n'existe.

Ces données sont différentes de celles de FRA2005 dans la mesure où la méthode de calcul et les valeurs par défaut ne sont pas les mêmes que celles proposées dans les lignes directrices de FRA2010.

### Stock de carbone

Les données de base sont les données qui se rapportent sur la biomasse forestière. Ces données sont reportées dans le tableau ci-dessous. Il s'agit des données du tableau 3d, qui seront converties en carbone.

Catégorie de FRA 2010	Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)							
	Forêt				Autres terres boisées			
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Biomasse aérienne	5 983	5 939	5 916	5 900	994	988	984	981
Biomasse souterraine	1 435	1 425	1 420	1 416	199	198	197	196

Bois mort	DND	DND	DND	DND	DND	DND	DND	DND
<b>TOTAL</b>	DND	DND	DND	DND	DND	DND	DND	DND

A défaut de données issues des études de cas fiables sur la biomasse du bois mort, l'équipe FRA du Congo a jugé utile de ne pas calculer le total de la biomasse des forêts du Congo en l'absence des données importantes relatives au pool « bois mort ».

### 3.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 3.3.1 Ajustement

##### **Matériel sur pied**

Il n'y a pas eu de calibrage.

##### **Biomasse et stock de carbone**

Le calibrage n'a pas été nécessaire.

#### 3.3.2 Estimation et prévision

##### **Matériel sur pied**

Il est vrai que les formations végétales développent autant que tous les autres systèmes vivants, une dynamique d'évolution. Cette dynamique se résume en termes d'accroissement moyen annuel. Dans la situation du Congo, pays forestier dominé par une diversité d'arbres centenaires et/ou millénaire pour lesquels aucune étude suivie n'est en cours à ce jour, le volume moyen par hectare est considéré ici comme constant. De même, ces volumes moyens ont successivement été appliqués à la superficie forestière des tableaux ci-après, pour les années 2010, 2005, 2000 et 1990.

##### a) Année 2010

<b>Catégories de FRA 2010</b>	<b>Forêts en 2010</b>	<b>A.T.B. en 2010</b>
Superficie (x 1000 hectares)	22 410,682	10 512,692



Matériel brut sur pied (x 1.000.000 de mc sur écorce)	4 538,688	478,643
Matériel sur pied d'espèces commerciales (x 1.000.000 de mc sur écorce)	1 361,606	143,393

## b) Année 2005

<b>Catégories de FRA 2010</b>	<b>Forêts en 2005</b>	<b>A.T.B. en 2005</b>
Superficie (x 1000 hectares)	22 471,271	10 546,692
Matériel brut sur pied (x 1.000.000 de mc sur écorce)	4 550,882	480,191
Matériel sur pied d'espèces commerciales (x 1.000.000 de mc sur écorce)	1 365,354	143,857

## c) Année 2000

<b>Catégories de FRA 2010</b>	<b>Forêts en 2000</b>	<b>A.T.B. en 2000</b>
Superficie (x 1000 hectares)	22 556,271	10 580,692
Matériel brut sur pied (x 1.000.000 de mc sur écorce)	4.568,096	481,739
Matériel sur pied d'espèces commerciales (x 1.000.000 de mc sur écorce)	1.370,519	144,321

## d) Année 1990

<b>Catégories de FRA 2010</b>	<b>Forêts en 1990</b>	<b>A.T.B. en 1990</b>
Superficie (x 1000 hectares)	22 726,271	10 648,692
Matériel brut sur pied (x 1.000.000 de mc sur écorce)	4 602,524	484,835
Matériel sur pied d'espèces commerciales (x 1.000.000 de mc sur écorce)	1 380,757	145,248

## **Biomasse**

### *a)- Année 2010*

Formations	Superficie (ha)	Biomasse aérienne (millions tonnes)	Biomasse souterraine (millions tonnes)
Forêts	22.410.682	5 900	1 416
Autres terres boisées	10.512.692	981	196
<b>Total</b>	<b>32.923.374</b>	<b>6 881</b>	<b>1 612</b>

### *b)- Année 2005*

Formations	Superficie (ha)	Biomasse aérienne (millions tonnes)	Biomasse souterraine (millions tonnes)
Forêts	22.471.271	5 916	1 420
Autres terres boisées	10.546.692	984	197
<b>Total</b>	<b>33.017.963</b>	<b>6 900</b>	<b>1 617</b>

**c)- Année 2000**

Formations	Superficie (ha)	Biomasse aérienne (millions tonnes)	Biomasse souterraine (millions tonnes)
Forêts	22 556 271	5 939	1 425
Autres terres boisées	10 580 692	988	198
<b>Total</b>	<b>33 102 963</b>	<b>6 927</b>	<b>1 623</b>

**d)- Année 1990**

Formations	Superficie (ha)	Biomasse aérienne (millions tonnes)	Biomasse souterraine (millions tonnes)
Forêts	22.726.271	5 983	1436
Autres terres boisées	10.648.692	994	199
<b>Total</b>	<b>33.272.963</b>	<b>6 977</b>	<b>1 635</b>

**Stock de carbone**

A défaut de données nationales sur la teneur en carbone de la biomasse vivante, il a été utilisé la valeur par défaut du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), relative à la teneur en carbone. Il s'agit du facteur 0,47 ou 47% que nous estimons acceptable.

Pour le Carbone dans la litière et le carbone dans le sol, les directives du FRA 2010 proposent d'utiliser également des valeurs par défaut :

- Pour le carbone dans la litière, la valeur par défaut préconisée est de 2.1 tonnes de C par ha pour les forêts de feuillus tropicales (annexe 5.9 des directives). Il suffit alors de multiplier cette valeur par la superficie forestière telle que dans le chapitre 1.
- Pour le carbone dans le sol, la valeur par défaut préconisée est de 47 tonnes de C par ha de sol à faible activité d'argile (30 premiers centimètres du sol) pour les forêts de feuillus tropicales. Il suffit alors de multiplier cette valeur par la superficie forestière telle que dans le chapitre 1.

### 3.3.3 Reclassement

Il n'y a pas eu de reclassement.

## 3.4 Données

Tableau 3a




Catégories de FRA 2015		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Total matériel sur pied	4603	4568	4551	4539	4523	485	482	480	479	477
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010
1ère	Entandrophragma cylindricum	Sapelli	195.9	194.4	193.7	193.2
2ème	Terminalia superba	Limba	159.3	158.1	157.5	157.1
3ème	Staudtia spitata	Niové	94.5	93.8	93.5	93.3
4ème	Erythrophleum ivorense	Tali	79.5	78.9	78.6	78.4
5ème	Triplochiton scleroxylon	Ayous	70	69.5	69.2	69
6ème	Entandrophragma candollei	Kossipo	64.8	64.3	64	63.8
7ème	Pterocarpus soyauxii	Padouk	52.5	52.1	51.9	51.8
8ème	Lophira alata	Azobé	44.3	44	43.8	43.7

9ème	Milletia excelsa	Iroko	41.6	41.3	41.1	41
10ème	Entandrophragma utile	Sipo	32.5	32.3	32.1	32
Restante			3768.1	3739.3	3725.6	3715.8
TOTAL			4603.00	4568.00	4551.00	4539.10

**LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)**

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	20 et/ou 40 cm	Varie suivant les types d'inventaire
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	-	-
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	-	Les branches ne sont jamais prises en considération.
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	Coupe à 1,30 m	-

**VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMETRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMETRE DE 0 CM ; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.**

Tableau 3c




Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m <sup>3</sup> par hectare et par an)				
		Forêt				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Accroissement annuel net	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3d

Catégories de FRA 2015		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015











	Biomasse aérienne	5983	5939	5916	5900	5880	994	988	984	981	978
	Biomasse souterraine	1435	1425	1420	1416	1411	199	198	197	196	196
	Bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		7418.00	7364.00	7336.00	7316.00	7291.00	1193.00	1186.00	1181.00	1177.00	1174.00

Tableau 3e

Catégories de FRA 2015		Carbone (Millions de tonnes métriques)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Carbone dans la biomasse aérienne	2812	2791	2781	2773	2764	467	464	462	461	460
	Carbone dans la biomasse souterraine	675	670	667	665	663	94	93	93	92	91.94
	<i>Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante</i>	3487	3461	3448	3438	3427	561	557	555	553	552
	Carbone dans le bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la litière	48	47	47	47	46.9	22	22	22	22	22
	<i>Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le sol	1068	1060	1056	1053	1050	500	497	496	494	493
TOTAL		4603.00	4568.00	4551.00	4538.00	4523.90	1083.00	1076.00	1073.00	1069.00	1066.94

Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Tier 1	Tier 1
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le bois mort et dans la litière	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le sol	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ >Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre
Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carbone dans la biomasse aérienne</li> <li>• Carbone dans la biomasse Souterraine</li> <li>• Carbone dans le bois mort et dans la litière</li> <li>• Carbone dans le sol</li> </ul>	<p>Niveau 3: Facteurs d'expansion de la biomasse propres au pays (nationaux ou sous-nationaux), ou autres études sur la biomasse nationales ou autrement pertinentes pour le pays Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/ régionaux appliqués par défaut</p>	<p><b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre</p>
--	--	--

### 3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	-	Le volume moyen par hectare a été considéré constante pour la forêt et les autres terres boisées pour estimer les valeurs pour 2015
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	-	-
Composition du matériel sur pied	Espèces résiduelles : il s'agit d'environ 300 espèces parmi lesquelles figurent : l'Essia ou Abalé (Combrétodendron africanum de la famille des Lécythiadaeae), le Tiama (Entandrophragma angolense de la famille des Méliaceae), le Rikio (Uapacca guineensis de la famille des Euphorbiaceae), le Faux Tali ou Mékogho (Pachyelasma tessmanii de la famille des Césalpiniaceae), l'Essessang (Ricinodendron heudeloti de la famille des Euphorbiaceae), l'Irvingia ou le Payo (Irvingia excelsa de la famille des Irvingiaceae), l'Acajou (Khaya anthothéca de la famille des Méliaceae), le Bété (Mansonia altissima de la famille des Sterculiaceae).	-
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	N/A	N/A
Biomasse souterraine	N/A	N/A
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort	N/A	N/A



Carbone dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	N/A	N/A

#### Autres commentaires généraux au tableau

Le diamètre à hauteur d'homme (DHH) est le diamètre sur écorce mesuré à une hauteur de 1,30 mètre au-dessus du sol ou immédiatement au-dessus des contreforts s'ils dépassent 1,30 m ; Le diamètre minimal à hauteur d'homme, des arbres pris en compte pour déterminer le potentiel sur pied tel qu'indiqué au point 1 du tableau ci-dessus, est bien le diamètre de comptage des travaux d'inventaire d'aménagement pour l'évaluation du potentiel ligneux exploitable et avenir. Tous les arbres de diamètre supérieur ou égal à 20 cm sont désormais comptés pour l'évaluation du potentiel ligneux exploitable ou avenir ; Le diamètre à hauteur d'homme (DHH) est le diamètre sur écorce mesuré à une hauteur de 1,30 mètre au-dessus du sol ou immédiatement au-dessus des contreforts s'ils dépassent 1,30 m ; Pour le matériel brut sur pied, les arbres pris en compte dans la détermination du potentiel ligneux sont ceux dont le diamètre est supérieur ou égal à 40 cm. Ce sont les arbres exploitables et ceux dont la régénération est quasiment acquise et qui potentiellement complèteront le matériel sur pied à la rotation suivante ; Pour le matériel commercialisable, les arbres pris en compte dans la détermination du potentiel ligneux sont ceux dont le diamètre est supérieur ou égal au DME réglementé par les textes en vigueur. Ce sont les arbres exploitables et commercialisables. Biomasse: Les arbres de toutes les essences confondues pris en compte dans la détermination du matériel brut sur pied sont ceux dont le diamètre est supérieur ou égal à 40 cm (arbres exploitables et arbres d'avenir de la 1ère rotation, susceptible de reconstituer le potentiel exploitable). Ce potentiel ligneux aurait été plus important si tous les arbres de diamètre compris entre 20 et 40 cm (essences du stade de la régénération potentielle et/ou acquise) avaient été pris en compte. Le volume du matériel brut sur pied, pris en compte pour le calcul de la biomasse est le même volume utilisé dans le tableau relatif au matériel sur pied correspondant à chaque période (5.031.149.280 mc pour 2005 et 5.030.557.116 mc pour 2010).

## 4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Produit forestier non ligneux (PFNL))	Biens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le bois.
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de la forêt.
Catégorie	Définition
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu
... dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

### 4.2 Données nationales

#### 4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNI AF du MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2004	Images satellites traitées en 2004 par la CNI AF (projet PD 176/02)
2	Direction des Forêts (DF/MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2004	Images satellites traitées en 2004 par le projet PD 176/02
3	Cellules d'Aménagement des sociétés forestières	Superficies publiques, privées	2006	Images satellites traitées en 2003 ; 2004 ; 2005 et 2006 par les Cellules d'Aménagement des sociétés forestières.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

## 4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	La classification et les définitions sont les mêmes que celles du FRA 2010.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

## 4.2.3 Données de base

Classes nationales	Superficie (ha) en 1990		
	Forêts	Autres Terres boisées	totaux
Production	19 833 844	0	<b>19 833 844</b>
Protection des sols et des eaux	*	*	*
Conservation de la biodiversité	990 547	457 280	<b>1 447 827</b>
Usages multiples	1 665 229	10 430 517	<b>12 095 746</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 489 620</b>	<b>10 887 797</b>	<b>33 377 417</b>

Source : CNIAF/DF (MEF)

N.B : \* = données incluses dans les superficies de la classe « Conservation de la biodiversité » et/ou de la classe « usages multiples ». Ces données ne sont pas encore formellement établies pour déterminer de façon exhaustive la classe « protection des sols et des eaux ».

## 4.3 Analyse et traitement des données nationales

## 4.3.1 Ajustement

Le calibrage a été fait sur la base des données du tableau 1a. Le calcul du facteur de calibrage a donné les résultats suivants :

<b>Données nationales (1990)</b>	<b>Données du tableau T1 (1990)</b>	<b>Facteur de calibrage</b>
Forêts = 22 489 620 ha	22 726 271 ha	1,010522677
A T B = 10 887 797 ha	10 648 692 ha	0,9780392

Les données calibrées se présentent comme suit :

<b>Classes nationales</b>	<b>Superficie (ha) en 1990</b>		
	<b>Forêts</b>	<b>Autres Terres boisées</b>	<b>totaux</b>
Production	20 042 549	0	<b>20 042 549</b>
Protection des sols et des eaux	*	*	*
Conservation de la biodiversité	1 000 970	447 238	<b>1 448 208</b>
Usages multiples	1 682 752	10 201 454	<b>11 884 206</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 726 271</b>	<b>10 648 692</b>	<b>33 374 963</b>

**N.B** : (\*) = données incluses dans les superficies de la classe « Conservation de la biodiversité » et/ou de la classe dite « usages multiples ». Ces données ne sont pas encore formellement établies pour déterminer de façon exhaustive la classe « protection des sols et des eaux ».

#### 4.3.2 Estimation et prévision

Les estimations faites au Tableau 1a, couplées au tableau des données calibrées de 1990 ci-dessus, ont servi de base pour déterminer les chiffres des années 2000 et 2005, figurant dans le tableau ci-après.

**Pour les années 2000 et 2005**, les affectations des superficies suivant les quatre principales classes indiquées ont été faites en fonction des données des différentes unités forestières d'aménagement (UFA), consacrées soit à la « production », soit à la « conservation de la biodiversité ». Suivant les différents arrêtés ministériels en vigueur, définissant les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) :

- en 2000, des regroupements ont été réalisés pour déterminer les superficies à affecter à chaque catégorie nationale, telles qu'indiquées dans la colonne 2000 du tableau ci-dessus ;
- en 2005, des regroupements ont été réalisés pour déterminer les superficies à affecter à chaque catégorie nationale, telles qu'indiquées dans les colonnes 2005 des tableaux T3a et T3b 3a du FRA 2010.

**Les données de 2010** du tableau 3a – **FRA 2010** ont été obtenues par extrapolation linéaire des valeurs issues des années : 1990 ; 2000 et 2005.

**Les données du tableau 3b3a – FRA 2010** ont été obtenues sur la base du plan d'opération de l'Administration Forestière pour la période 2008-2010.

- La superficie du domaine forestier permanent est de 15.203.000 hectares depuis 1990 et est constante jusqu'à aujourd'hui.
- Les données concernant la superficie forestière à l'intérieur des aires protégées sont disponibles, mais demeurent pas assez précises faute de données réelles susceptibles d'établir les éventuels ajustements sur la base des outils modernes du SIG.
- La superficie soumise à une gestion durable des forêts est celle des unités forestières d'aménagement (UFA).

La superficie forestière avec un plan d'aménagement correspond à celle fixée par les textes en vigueur (arrêtés). Il s'agit particulièrement des plans d'aménagement pour les concessions forestières.

#### 4.3.3 Reclassement

Il n'y a pas eu de reclassement.

#### 4.4 Données

Tableau 4a



Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt de production	20042	19892	19817	19768	19719
	Forêt à usages multiples	1683	1670	1664	1657	1629

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	N/A	N/A	N/A	N/A
2ème	N/A	N/A	N/A	N/A
3ème	N/A	N/A	N/A	N/A

4ème	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	

2010	
Nom de la monnaie locale	Franc CFA

Catégorie
<b>Produits végétaux/matière première</b>
Aliments
Fourrage
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques
Matière première pour la préparation de colorants et teintures
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction
Plantes ornementales
Exsudats
Autres produits végétaux
<b>Produits animaux/ Matière première</b>
Animaux vivants
Cuir, peaux et trophées
Miel sauvage et cire d'abeille
Viande de brousse
Matière première pour la préparation de médicaments

Matière première pour la préparation de colorants
Autres produits animaux comestibles
Autres produits animaux non comestibles

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)	
	Extraction totale de bois	... dont bois de feu
1990	2571.745	973.745
1991	2151.001	975.001
1992	2317.973	988.973
1993	2347.587	1009.587
1994	2355.498	1036.498
1995	2539.969	1068.969
1996	2248.308	1084.308
1997	2745.331	1111.331
1998	2667.167	1124.167
1999	2389.532	1138.532
2000	2515.14	1153.14
2001	2795.297	1169.297
2002	3095.715	1185.715
2003	3283.401	1202.401
2004	3456	1448
2005	3550	1369
2006	3586.79	1255.79
2007	3706.3	1275.3
2008	3726.1	1295.1
2009	3308.291	1315.291
2010	3380.79	1335.79

2011	3551.017	1357.017
------	----------	----------

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 1	Tier 1
Forêt à usages multiples	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt de production	Les données de cette classe prennent en compte l'ensemble des superficies forestières ayant pour vocation principale la production soutenue des bois d'œuvre.	La forêt de production en 2015 a été estimée en utilisant la même tendance 2005-2010
Forêt à usages multiples	Les données de cette classe sont incluses dans les superficies des classes " production " " protection du sol et des eaux " et " conservation de la biodiversité".	La différence entre la superficie totale de forêt en 2015, la forêt de conservation et la forêt de production a été considéré comme forêt à usages multiples
Extraction totale de bois	N/A	N/A
Valeur commerciale des PFNL	N/A	N/A

## Autres commentaires généraux au tableau



Les principales sources bibliographiques demeurent : les arrêtés définissant les UFA à partir desquels ont été calculé : les superficies affectées à la production du bois d'œuvre, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité et autres. En attendant les clarifications des zones à affecter à la protection des sols et des eaux, l'équipe FRA s'est limitée aux données bien connues des zones sus-indiquées. La réalité des forêts tropicales denses d'Afrique Centrale, fait qu'il n'y a généralement pas d'espace forestier affectée à une fonction unique. C'est le cas des forêts et autres terres boisées de la République du Congo. Ainsi, plusieurs fonctions cohabitent avec fonction principale affichée pour la gestion des ressources forestières et/ou fauniques. Avec la mise en œuvre des programmes d'élaboration des plans d'aménagement forestier en cours, ces différentes catégories seront mieux connues, surtout en termes d'étendue (superficie). Pour le FRA 2010, dix concessions forestières couvrant 5.416.774 hectares soit environ 35 % du domaine forestier permanent, disposent de plans d'aménagement forestier. D'ici à l'an 2015, le Congo aura près de 12 millions d'hectares aménagées, soit 78% de ce domaine forestier permanent. Ce qui permettra d'avoir une bonne lisibilité notamment sur : # la connaissance de la diversité biologique du milieu (bois, faune, PFNL, etc) ; # le zonage et l'affectation des terres du domaine forestier national (séries de production des bois d'œuvre pour le développement industriel, séries de protection pour la sauvegarde des sols et des eaux, séries de conservation pour la sauvegarde de la biodiversité, série de développement communautaire pour la réduction de la pauvreté et l'implication des populations aux revenus tirés de la forêt, etc) ; # la cartographie de la forêt (cartes de stratification forestière, cartes de base avec positionnement des limites, cartes historiques des activités de l'exploitation forestière ou autres, cartes d'occupation des sols, cartes des zones à risque, cartes des différentes séries de l'aménagement, etc.). L'objectif visé dans la mise en œuvre de ces programmes d'inventaires forestiers étant d'obtenir des résultats précis, tolérant au moins 10% d'erreur relative au seuil de probabilité de 95%.

## 5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
... dont la production d'eau propre ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
... dont la stabilisation des côtes ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
... dont la lutte contre la désertification ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
... dont la maîtrise des avalanches ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation ( <i>sous-catégorie</i> ) ( <i>sub-category</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont d'autres fonctions ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
... dont la récréation publique ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
... dont le stockage ou le piégeage du carbone ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
... dont des services spirituels ou culturels ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
... dont d'autres fonctions ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

### 5.2 Données nationales

## 5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

## 5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

## 5.2.3 Données de base

--

## 5.3 Analyse et traitement des données nationales

## 5.3.1 Ajustement

--

## 5.3.2 Estimation et prévision

--








## 5.3.3 Reclassement

--

## 5.4 Données

Tableau 5a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

	Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la production d'eau propre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la stabilisation des côtes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la lutte contre la désertification	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la maîtrise des avalanches	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

<b>Autre</b>
--------------

N/A
-----

Tableau 5b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
...dont la récréation publique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont le stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont des services spirituels ou culturels	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

... dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
--	-----	-----	-----	-----	-----

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre
<ul style="list-style-type: none"> <li>Valeurs culturelles ou spirituelles</li> <li>Récréation publique</li> <li>Services spirituels ou culturels</li> <li>Autre</li> </ul>	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A
Production d'eau propre	N/A	N/A
Stabilisation des côtes	N/A	N/A
Lutte contre la désertification	N/A	N/A

Maîtrise des avalanches	N/A	N/A
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risqué d'inondation	N/A	N/A
Autres fonctions de protection	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A
Récréation publique	N/A	N/A
Stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A
Services spirituels ou culturels	N/A	N/A
Autres services écosystémiques	N/A	N/A

**Autres commentaires généraux au tableau**

N/A

## 6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

### 6.2 Données nationales

#### 6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF du MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2004	Images satellites traitées en 2004 par la CNIAF (projet PD 176/02)
2	Direction des Forêts (DF/MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2004	Images satellites traitées en 2004 par le projet PD 176/02
3	Cellules d'Aménagement des sociétés forestières	Superficies publiques, privées	2006	Images satellites traitées en 2003 ; 2004 ; 2005 et 2006 par les Cellules d'Aménagement des sociétés forestières.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	La classification et les définitions sont les mêmes que celles du FRA 2010.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

### 6.2.3 Données de base

Voir 4.2.3

## 6.3 Analyse et traitement des données nationales

### 6.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

### 6.3.2 Estimation et prévision



Voir 4.3.2.

### 6.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

## 6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Conservation de la biodiversité	1001	994	990	986	986
	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	1001	994	990	986	986

### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Conservation de la biodiversité	Tier 1	Tier 1
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Tier 1	Tier 1

### Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation de la biodiversité</li> <li>• Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées</li> </ul>	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre
--	---	---

## 6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	Les données de cette classe prennent en compte les superficies affectées à la conservation de la biodiversité, notamment la faune dans les aires protégées.	La forêt de conseevation a été considéré constante en 2015
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Sans objet	Au stade actuel de la collecte des données, il est difficile de déterminer de façon exhaustive les données relatives à cette classe.

### Autres commentaires généraux au tableau

Les principales sources bibliographiques demeurent : les arrêtés définissant les UFA à partir desquels ont été calculé : les superficies affectées à la production du bois d'œuvre, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité et autres. En attendant les clarifications des zones à affecter à la protection des sols et des eaux, l'équipe FRA s'est limitée aux données bien connues des zones sus-indiquées. La réalité des forêts tropicales denses d'Afrique Centrale, fait qu'il n'y a généralement pas d'espace forestier affectée à une fonction unique. C'est le cas des forêts et autres terres boisées de la République du Congo. Ainsi, plusieurs fonctions cohabitent avec fonction principale affichée pour la gestion des ressources forestières et/ou fauniques. Avec la mise en œuvre des programmes d'élaboration des plans d'aménagement forestier en cours, ces différentes catégories seront mieux connues, surtout en termes d'étendue (superficie). Pour le FRA 2010, dix concessions forestières couvrant 5.416.774 hectares soit environ 35 % du domaine forestier permanent, disposent de plans d'aménagement forestier. D'ici à l'an 2015, le Congo aura près de 12 millions d'hectares aménagées, soit 78% de ce domaine forestier permanent. Ce qui permettra d'avoir une bonne lisibilité notamment sur : # la connaissance de la diversité biologique du milieu (bois, faune, PFNL, etc) ; # le zonage et l'affectation des terres du domaine forestier national (séries de production des bois d'œuvre pour le développement industriel, séries de protection pour la sauvegarde des sols et des eaux, séries de conservation pour la sauvegarde de la biodiversité, série de développement communautaire pour la réduction de la pauvreté et l'implication des populations aux revenus tirés de la forêt, etc) ; # la cartographie de la forêt (cartes de stratification forestière, cartes de base avec positionnement des limites, cartes historiques des activités de l'exploitation forestière ou autres, cartes d'occupation des sols, cartes des zones à risque, cartes des différentes séries de l'aménagement, etc.). L'objectif visé dans la mise en œuvre de ces programmes d'inventaires forestiers étant d'obtenir des résultats précis, tolérant au moins 10% d'erreur relative au seuil de probabilité de 95%.

## 7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

### 7.2 Données nationales

#### 7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

#### 7.2.3 Données de base

A défaut des statistiques fiables et en l'absence des études de cas en matière de perturbation influençant la santé et vitalité des forêts, l'équipe FRA Congo a jugé nécessaire de ne faire aucun objet sur les tableaux de ce chapitre.

### 7.3 Analyse et traitement des données nationales

## 7.3.1 Ajustement

--

## 7.3.2 Estimation et prévision

--

## 7.3.3 Reclassement

--

## 7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce envahissante ligneuse	Superficie forestière touchée (1000 hectares)	
	2005	2010
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
Total	N/A	N/A

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	N/A	N/A

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) dans les cinq dernières années. Niveau 2: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) réalisée il y a plus de cinq ans Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre
---------------------	--	---

### 7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau
N/A

## 8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

### 8.2 Données nationales

#### 8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

## 8.2.3 Données de base

## 8.3 Analyse et traitement des données nationales

## 8.3.1 Ajustement

## 8.3.2 Estimation et prévision

## 8.3.3 Reclassement

## 8.4 Données

Tableau 8a




Catégories de FRA 2015		1000 hectares et nombre d'incendies									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	584.71	N/A	633.24	N/A	671.19	N/A	777.9	N/A	759.54	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	21.87	N/A	16.5	N/A	12.22	N/A	14.49	N/A	35.9	N/A
Catégories de FRA 2015		2008		2009		2010		2011		2012	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	549.93	N/A	842.03	N/A	554.23	N/A	817.6	N/A	1084.97	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	16.69	N/A	19.93	N/A	7.35	N/A	10.4	N/A	17.94	N/A

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Tier 2	Tier 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insectes</li> <li>• Maladies</li> <li>• Événements météorologiques graves</li> </ul>	N/A	N/A

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	<b>Niveau 3</b> : Routines nationales de surveillance des incendies <b>Niveau 2</b> : Enquête par télédétection <b>Niveau 1</b> : Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insectes</li> <li>• Maladies</li> <li>• Événements météorologiques graves</li> </ul>	<p><b>Niveau 3</b> : Enquête systématique, à partir de données d'inventaire ou d'évaluation aérienne des dommages, par exemple</p> <p><b>Niveau 2</b> : Données d'archives</p> <p><b>Niveau 1</b> : Autre</p>	<p><b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p><b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p><b>Niveau 1</b> : Autre</p>
---	---	--

### 8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	N/A	N/A
Insectes	N/A	N/A
Maladies	N/A	N/A
Événements météorologiques graves	N/A	N/A

#### Autres commentaires généraux au tableau

N/A
-----



## 9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

Catégorie	Définition
Réduction du couvert arboré	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	4350.63

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	<b>Tier 3</b> : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat <b>Tier 2</b> : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) <b>Tier 1</b> : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

### 10.2 Données nationales

#### 10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

#### 10.2.3 Données de base

--

### 10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015				
	Nationale	Sous-nationale		
		Régionale	Provinciale/étatique	Locale
Politiques soutenant la gestion durable des forêts				
... dont dans les forêts domaniales				
... dont dans les forêts privées				
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts				
... dont dans les forêts domaniales				
... dont dans les forêts privées				

#### 10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	N/A
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

### 11.2 Données nationales

#### 11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

<b>Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?</b>	yes
---	-----

### 11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
... dont domaine forestier permanent ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

### 12.2 Données nationales

#### 12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF du MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2004	Images satellites traitées en 2004 par la CNIAF (projet PD 176/02)
2	Direction des Forêts (DF/MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	2000 2004	Images satellites traitées en 2004 par le projet PD 176/02
3	Cellules d'Aménagement des sociétés forestières	Superficies publiques, privées	2006	Images satellites traitées en 2003 ; 2004 ; 2005 et 2006 par les Cellules d'Aménagement des sociétés forestières.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

## 12.2.3 Données de base

Voir 4.2.3

## 12.3 Analyse et traitement des données nationales

## 12.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

## 12.3.2 Estimation et prévision



Voir 4.3.2.

## 12.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

## 12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	
	... dont domaine forestier permanent	15203

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 1
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	<b>Niveaux 3</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. <b>Niveaux 2</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. <b>Niveaux 1</b> : Autre

Forêt destinée à rester forêt permanente	<b>Niveaux 3</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. <b>Niveaux 2</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. <b>Niveaux 1</b> : Autre
--	--

### 12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	N/A
Forêt destinée à rester forêt permanente	Le domaine forestier permanent tel que défini à l'article 5 de la loi 16-2000 portant code forestier comprend les forêts et les périmètres classés, les forêts, inventoriées et/ou affectées à la production forestière.

#### Autres commentaires généraux

--

### 13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

#### 13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

#### 13.2 Données nationales

##### 13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

##### 13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

#### 13.3 Données

Tableau 13a



Catégorie	% de la superficie forestière totale	Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
			Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes temporaires	Echantillonnage de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	N/A	N/A		yes	yes			
Autres évaluations de terrain	N/A	N/A						
Actualisation sur la base d'autres sources	N/A	N/A						
Estimation d'experts	N/A	N/A						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	yes
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	yes
3 Autres (veuillez documenter)	
4 Aucun	

Autres (veuillez documenter)
N/A

**13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.**

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
... dont pour la production ( <i>sous-catégorie</i> )	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
... dont pour la conservation ( <i>sub-category</i> )	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

### 14.2 Données nationales

#### 14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF du MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	N/A	Images satellites traitées en 2004 par la CNIAF (projet PD 176/02)
2	Direction des Forêts (DF/MEF)	Superficies des fonctions des F et des ATB	N/A	Images satellites traitées en 2004 par le projet PD 176/02
3	Cellules d'Aménagement des sociétés forestières	Superficies publiques, privées	N/A	Images satellites traitées en 2003 ; 2004 ; 2005 et 2006 par les Cellules d'Aménagement des sociétés forestières.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière avec un plan de gestion	5417
... dont pour la production	N/A
... dont pour la conservation	N/A

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	
2 Délimitation des forêts à haute valeur de conservation	
3 Considérations sociales/participation communautaire	yes

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A
--	-----

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 2
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	<b>Niveau 3</b> : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. <b>Niveau 2</b> : Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme <b>Niveau 1</b> : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	<b>Niveau 3</b> : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance <b>Niveau 2</b> : Rapports de gestionnaires forestiers ou autres sources de documentation <b>Niveaux 1</b> : Autre

## 14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Forest area with management plan	Superficie forestière soumise à un plan d'aménagement à long-terme (vingt ans au moins) documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
N/A	N/A
N/A	N/A

## Autres commentaires généraux

--

## 15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.	
1. Phase de la planification	yes
2. Phase des opérations	yes
3. Examen des opérations	yes

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	<b>Niveau 3</b> : Documentation gouvernementale (nationale ou sous-nationale) sur les contributions des parties prenantes <b>Niveau 2</b> : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes <b>Niveaux 1</b> : Autre

### 15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

### 16.2 Données

Tableau 16a













Certification internationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	FSC	0	0	0	0	0	0	0
	PEFC	0	0	0	0	0	0	0
	Autre	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	FSC	296	748.2	1907.84	1907.84	2431	2478.94	
	PEFC	0	0	0	0	0	0	
	Autre	0	0	0	0	0	0	

Tableau 16b

Certification nationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	N/A	0	0	0	0	0	0	0
	N/A	0	0	0	0	0	0	0

	N/A	0	0	0	0	0	0	0
		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	
		0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification <b>internationale</b> de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification <b>nationale</b> de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification <b>internationale</b> de la gestion des forêts	Tier 3
Certification <b>nationale</b> de la gestion des forêts	N/A

## 16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	N/A
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

## Autres commentaires généraux

1 618 493 ha, c'est la superficie forestière certifiée et vérifiée indépendamment. Il s'agit des UFA/ - Kabo : 267 048 ha - Pokola : 377 550 ha
---

- Ngombé 973 895 ha

## 17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Produits</u> : bois rond, bois de sciage, biomasse ; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux.</li> <li>• <u>Services</u> : y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.</li> </ul>
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

### 17.2 Données nationales

#### 17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Direction des Etudes et de la Planification (DEP/MEF)	N/A	2005 2009	N/A
2	Direction du Fonds Forestier (DFF/MEF)	N/A	2005 2009	N/A
3	Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF/MEF)	N/A	2005 2009	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 17.3 Données

Tableau 17

Catégories de FRA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)		
	2000	2005	2010
Recettes forestières	20000000	25000000	N/A
Dépenses publiques relatives aux forêts	N/A	N/A	N/A



	2000	2005	2010
Nom de la monnaie locale	Francs CFA	N/A	N/A

#### 17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	N/A
Dépenses publiques relatives aux forêts	Les données concernant les dépenses publiques dans le secteur forestier ne sont pas disponibles.
Autres commentaires généraux au tableau	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
... dont appartenant à des particuliers ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
.... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.

Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.
------------------------------------	---

## 18.2 Données nationales

### 18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF du MEF)	Superficies publiques, privées	2004	Images satellites traitées en 2004 par la CNIAF (projet PD 176/02)
2	Direction des Forêts (DF/MEF)	Superficies publiques, privées	2004	Images satellites traitées en 2004 par le projet PD 176/02
3	Cellules d'Aménagement des sociétés forestières	Superficies publiques, privées	2006	Images satellites traitées en 2003 ; 2004 ; 2005 et 2006 par les Cellules d'Aménagement des sociétés forestières.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts du domaine privé de l'Etat	Forêts appartenant à l'Etat et qui a fait l'objet d'un classement par décret pris en Conseil des ministres. Elles comprennent : les forêts de protection, les forêts de conservation naturelle, les forêts de production, les forêts récréatives et les forêts expérimentales.
Forêt de commune ou de collectivité locale	Forêt qui a fait l'objet d'un classement au profit d'une commune ou d'une collectivité par décret pris en Conseil des ministres, ou à la suite de la plantation que la commune ou la collectivité a effectuée sur un terrain lui appartenant ou d'un transfert de propriété du domaine de l'Etat opéré par celui-ci au bénéfice de cette collectivité. Ces forêts entrent dans le domaine privé des collectivités.
Forêts privées	Forêts qui se trouvent sur des terrains appartenant à des personnes physiques individuellement ou en indivision ou à des personnes morales de droit privé. Le domaine forestier des personnes privées comprend : les forêts privées et les plantations forestières privées.
N/A	N/A

### 18.2.3 Données de base

--

<b>Classe nationale</b>	<b>Superficie forestière (hectares)</b>
Forêts du domaine privé de l'Etat	22 410 682
Forêts de commune ou des collectivités locales	0
Forêts privées	0

Ces données se réfèrent à l'année 2010. Les valeurs nulles (données relatives aux forêts des communes ou des collectivités locales et aux forêts privées) indiquent simplement qu'à la date de publication de ce rapport :

- aucune forêt n'a fait l'objet d'un classement au profit d'une commune ou d'une collectivité par décret pris en Conseil des ministres, ou à la suite de la plantation que la commune ou la collectivité a effectuée sur un terrain lui appartenant ou d'un transfert de propriété du domaine de l'Etat opéré par celui-ci au bénéfice de cette collectivité. Ces forêts sont bien reconnues par la loi 16-2000 du 20 Novembre 2000 (article 11) portant code forestier ;
- ou encore, les forêts qui se trouvent sur des terrains appartenant à des personnes physiques individuellement ou en indivision ou à des personnes morales de droit privé (article 34, loi 16-2000 du 20 Novembre 2000 portant code forestier), n'ont conformément à certaines dispositions de la loi 16-2000 portant code forestier, fait l'objet d'une reconnaissance des droits des propriétaires par l'Etat sur la base de titres fonciers ou de droits fonciers coutumiers.

L'ensemble de la forêt congolaise est donc de propriété publique. Dans le cas précis de la République du Congo, l'Etat qui s'est totalement désengagée de la production forestière en 1990, n'a cédé les droits et les responsabilités de gestion forestière qu'aux sociétés privées à travers de accords de gestion à long terme. Les autres particuliers ne bénéficient que des droits de prélever quelques pieds à travers les permis spéciaux dont la validité ne dépasse pas les six (6) mois.

En 2000, la superficie des forêts de production dont la gestion était est cédée aux sociétés forestières à capitaux privées était de 8.997.413 hectares. Depuis 2005 elle est passée à 13.040.696 hectares. En 1990, cette superficie était de 5.928.054 hectares.

*Il s'agit des superficies issues de la base de données SIG du CNIAF. Les données SIG diffèrent de celles publiées dans les arrêtés..*

### 18.3 Analyse et traitement des données nationales

## 18.3.1 Ajustement

Il n'y a pas eu de calibrage.

## 18.3.2 Estimation et prévision









Les estimations faites au Tableau 1 ont été reconduites pour le tableau 18.

## 18.3.3 Reclassement

Il n'y a pas eu de reclassement.

## 18.4 Données

Tableau 18a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010
	Propriété publique	22726	22556	22471	22411
	... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national	N/A	N/A	N/A	N/A
	Propriété privée	0	0	0	0
	... dont appartenant à des particuliers	0	0	0	0
	... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0	0
	... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0
	Propriété inconnue	0	0	0	0
TOTAL		22726.00	22556.00	22471.00	22411.00

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 1	Tier 1
Propriété privée	Tier 1	Tier 1
Propriété inconnue	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2: Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Administration publique	16798	13558	9430	9370
Particuliers	0	0	0	0
Sociétés privées	5928	8998	13041	13041
Collectivités	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0
TOTAL	22726.00	22556.00	22471.00	22411.00

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 1	Tier 1
Particuliers	Tier 1	Tier 1
Sociétés privées	Tier 1	Tier 1
Collectivités	Tier 1	Tier 1
Autre	Tier 1	Tier 1

**18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.**

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Propriété publique	La loi 16-2000 portant code forestier précise que la propriété publique correspond au domaine forestier de l'Etat. Ce domaine qui comprend le domaine forestier permanent et le domaine forestier non permanent est constitué de forêts appartenant à l'Etat, aux collectivités locales et autres personnes morales publiques.	En attendant la définition du domaine forestier permanent et la reconnaissance des titres fonciers en cours de légalisation, les seules données nationales en vigueur sont celles du tableau 2a sur la propriété des forêts (page 20 ci-dessus).
Propriété privée	La loi 16-2000 du 20 Novembre 2000, portant code forestier, reconnaît désormais le domaine forestier des personnes privées. Suivant l'article 3 de cette loi, ce domaine est constitué de forêts naturelles et de plantations forestières privées.	En attendant la reconnaissance des titres fonciers en cours de légalisation, les seules données nationales en vigueur sont celles du tableau 2a sur la propriété des forêts (page 20 ci-dessus).
Propriété inconnue	Il n'existe pas encore d'autres formes de propriété. Les forêts de communes ou des collectivités locales font partie du domaine forestier de l'Etat.	En attendant la modification du code forestier actuel, les seules données nationales en vigueur sont celles du tableau 2a sur la propriété des forêts (page 20 ci-dessus).
Droits de gestion	Les seuls droits de gestion qui n'entrent pas dans les deux principales catégories ci-dessus indiquées sont les droits coutumiers qui s'interposent en de nombreux cas aux dispositions légales.	En attendant la modification du code forestier actuel, les seules données nationales en vigueur sont celles du tableau 2a sur la propriété des forêts (page 20 ci-dessus).

**Autres commentaires généraux au tableau**

Jusqu'à la fin de l'année 2000, les forêts et les autres terres boisées de la République du Congo appartenaient exclusivement à l'Etat. C'est avec la loi 16-2000 du 20 Novembre 2000, portant nouveau code forestier, que le domaine forestier des personnes privées a été reconnu (article 3). Ce domaine forestier des personnes privées comprend : ? les forêts privées ; ? et les plantations forestières privées. Cette disposition complète l'acte de la conférence nationale souveraine sur la propriété privée. Il reste à ce que les ayants droits finalisent le processus d'immatriculation et le formalisation des titres fonciers. Ce qui aiderait à mieux délimiter les superficies appartenant au domaine forestier des personnes privées. A ce jour, il n'existe aucune information fiable et disponible, pour déterminer sans ambiguïté les superficies des forêts et des autres terres boisées consacrées à la propriété privée.

## 19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

### 19.2 Données nationales

#### 19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Direction des Etudes et de la Planification (DEP/MEF)	1990 2000 2005 2009	N/A	N/A
2	Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF/MEF)	1990 2000 2005 2009	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	C'est la même classification et la même définition que celle du FRA 2010.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

#### 19.2.3 Données de base

<b>Catégories de FRA</b>	<b>Emploi (1000 années-personnes)</b>
--------------------------	---------------------------------------





	1990	2000
Production primaire de biens	7,300	10,406

Source :DEP (MEF)

### 19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
	Emploi dans le secteur forestier	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont de sexe féminin	N/A	N/A	N/A	N/A

### 19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans le secteur forestier	Pour ce que concerne la production primaire de biens, les données n'ont été regroupées que pour les structures plus organisées des exploitants forestiers, industriels de bois et autres services (SNR, etc.). Les effectifs auraient été plus importants avec les données sur les filières informelles de production de bois de feu et autres produits forestiers non ligneux. A l'heure actuelle, leur niveau de fiabilité reste encore très faible.	N/A

#### Autres commentaires généraux au tableau

N/A

## 20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

### 20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	16800	CFA franc	2010

### 20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

### 21.2 Données nationales

#### 21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)	
	2020	2030
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	N/A	N/A

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
	2013
Forêts destinées à la conversion	N/A

### 21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
-----------	---

---

Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	N/A
Forêts destinées à la conversion	N/A

Autres commentaires généraux

---